

Comment créer une terminologie? (lexique de l'informatique)

Adriana Costachescu,
Université de Craiova (Roumanie)

1. Introduction

Le lexique, la partie la plus mobile du système linguistique, est le premier compartiment influencé par le contact entre des langues, dans le processus permanent de création de lexèmes nouveaux par l'imitation, plus ou moins fidèle, d'un modèle extérieur, appelée 'emprunt'.

Malgré le fait que l'existence des emprunts lexicaux est connue depuis l'Antiquité et que les dictionnaires les mentionnent dans la partie dédiée à l'étymologie, l'examen sémantique et pragmatique de l'impact de ces mots 'étranges' sur la structure interne de la langue d'accueil est encore à ses débuts. S'il existe des études, bien qu'en nombre assez modeste, expliquant les adaptations phonétiques et morphologiques, les mécanismes de l'intégration sémantique des emprunts ont été négligés et en quelque sorte 'cachés' sous les termes vagues de « changement sémantique » ou « glissement de sens ». À présent, les développements de la sémantique, de la *Rhétorique générale* du Groupe μ (1972) au lexique génératif de Pustejovski (1995), nous offrent le cadre théorique de référence et les moyens techniques pour une telle démarche.

Dans l'époque contemporaine, l'informatique et l'internet représentent, sans doute, des manifestations fondamentales de la globalisation. Nous nous sommes demandé comment la terminologie informatique, au début entièrement en anglais, a été reprise et adaptée dans d'autres langues.

Théoriquement, deux attitudes culturelles antithétiques sont possibles: il y a des langues où les mots anglais ont été repris tels quels. Dans les textes d'informatique en italien, par exemple, on trouve des syntagmes comme *fare il merge fra due tabelle*, *legame di tipo full outer join*, *tramite un tool scaricabile*, *sviluppatori software esperti*, etc. qui produisent, il faut le reconnaître, un drôle d'italien! On peut trouver des textes d'informatique du même type dans d'autres langues (en roumain, en russe, etc.). Cette attitude 'globalisante' a le mérite incontestable de rendre le texte saisissable pour une grande partie de la communauté internationale des informaticiens et un connaisseur de la terminologie informatique anglaise comprend l'essentiel de l'information contenue dans le texte, même si ses connaissances d'italien, de roumain, ou de russe sont assez rudimentaires.

Le français semble se trouver à l'extrémité opposée, puisque le vocabulaire sectoriel de l'informatique et de l'internet non seulement a été traduit et adapté, mais divers arrêtés publiés dans le *Journal Officiel* ont établi quel est le terme recommandé par la Délégation générale à la langue française et aux langues de France.

Le vocabulaire de l'informatique a repris tels quels toute une série de termes appartenant à plusieurs domaines contigus comme la typographie, la presse, les mathématiques. Dans cette situation, vu que le français avait dans ces domaines une terminologie déjà bien fixée, cette langue s'est limitée à appliquer des simples extensions sémantiques, comme l'a fait auparavant l'anglais aussi.

Le lexique de l'informatique une fois créé, à cause du fait que le PC est un outil de travail employé par les spécialistes de nombreux domaines scientifiques ou techniques, les termes provenant du vocabulaire de l'informatique sont maintenant repris dans d'autres domaines. Nous nous limiterons à signaler quelques passages de ce type dans un domaine que nous est familier, à savoir celui de la linguistique.

2. Termes empruntés d'autres langages sectoriels

La majorité des termes employés par les utilisateurs de l'ordinateur sont liées à la rédaction et mise en page des textes ainsi qu'aux fournitures de bureau. Le lexique français a simplement pris l'équivalent de ses propres terminologies :

- typographie, publication de textes : *font* → *police* ; *font size* → *taille des polices* ; *bold* → *gras* ; *italic* → *italique* ; *underline* → *soulignement* ; *paquet* → *paquet* ; *(spell and grammar) checking* → *vérification/ contrôle*

orthographique ; page layout → mise en page ; header/ footer → en-têtes/ pieds de page ; widows/ orphans → veuves/ orphelines¹; printer → imprimante ; copy → copie ; copy - paste → copier - coller ;

- mathématiques : subscript/ superscript → indice/ exposant ; algorithmics → algorithmique ; parallel → parallèle ; matrix → matricen ; application → application ;

- philosophie: heuristics → heuristique ;

- constructions: bridge → pont ; gateway → passerelle ;

- économie: management → gérance ; to export → exporter; to import → importer;

- télévision: scan → balayage;

- bureau: label → étiquette ; notepad → ardoise ; organizer → agenda ; bookmark → signet ; folder → dossier; file → fichier.

Tous ces mots ont subi des extensions sémantiques basées sur des métaphores ou des métonymies, basée en général sur des similitudes de fonctions, que nous examinerons dans les pages suivantes.

3. Intégration des termes anglais en français

L'examen des moyens employés pour l'intégration sémantique des termes anglais d'informatique en français nous a permis de discerner plusieurs situations : les informaticiens ont recouru à l'extension sémantique, à l'emprunt, à la traduction, à l'invention, au calque sémantique, à la métaphore, à la métonymie, à l'adaptation.

3.1. Extension sémantique

Pour certains mots, l'adaptation se fait par une simple extension sémantique, d'un lexème qui existait dans les deux langues, soit dans le langage commun soit dans les langages sectoriels. Il faut observer que, de ce point de vue, le passage de l'anglais au français dans le domaine de l'informatique est rendu plus facile par l'existence d'environ 30% de mots anglais qui sont d'origine anglo-normande, qui proviennent, donc, de l'ancien français, comme conséquence de plusieurs siècles de bilinguisme. Dans d'autres situations il s'agit de mots étrangers empruntés indépendamment.

3.1.1. angl. *menu*, fr. *menu*

Ce mot se trouve à l'origine en français, où il dérive du latin *minutus* « petit, menu », participe passé du verbe *minuere* « diminuer ». L'adjectif connaît une première nominalisation, *le menu* signifiant « le détail », signification fréquente, qui se trouve à la base de la locution adverbiale *par le menu* « en détail », expression attestée en 1538. Le sème « détaillée » se trouve à la base d'une spécialisation sémantique, le mot arrivant à désigner la « liste détaillée des plats composant un repas » (sens enregistré par le Dictionnaire de l'Académie en 1718 cf. TLFi). En français le mot désigne surtout l'ensemble des plats cuisinés servis dans un restaurant pour un prix déterminé, et, par métonymie, la carte sur laquelle figurent les mets et leur prix. Une extension métonymique ultérieure a conduit à l'emploi de l'item pour nommer le repas même. Le mot a été emprunté en anglais avec le sens de « ensemble des plats formant un repas » et le livret des menus sur lequel ces plats sont inscrits.

En anglais le mot était présent depuis longtemps, avec le sens « qui a peu d'importance, de valeur » (mot de l'ancien français attesté en 1050 et présent dans anglo-normand cf. AND, OED). Le syntagme *menu de repas* a été emprunté au français en 1837 (cf. OnlineED). Dans les deux langues le mot a connu un développement sémantique par généralisation, « liste détaillée de laquelle le client peut choisir un certain plat ». Au moment où le mot *menu* a acquis en anglais le sens technique de « liste d'options utilisées dans les programmes », les informaticiens français ont fait, tout naturellement, la même extension pour le mot français présent dans leur langue. Le TLFi donne comme synonyme du mot *menu* le syntagme *liste d'options*.

3.1.2. angl. *icon*, fr. *icône*

Dans d'autres situations, les mots (quasi) identiques existent tant en français qu'en anglais grâce à l'aire culturelle commune des deux peuples. Dans les deux langues le mot *icon*, respectivement *icône*, sont un emprunt du grec byzantin et désignent une image sainte dans l'Église d'Orient, exécutée sur un panneau de bois. De nouveau, les deux langues ont développé parallèlement un sens général, cette fois-ci celui de « image »,

¹ En typographie, une ligne veuve est la dernière ligne d'un paragraphe, qui apparaît en haut d'une page, tandis qu'un(e) orphelin(e) est la première ligne d'un paragraphe qui apparaît isolée en bas de page

ce qui a permis la reprise du sens informatique du mot anglais (« graphique d'une commande sur le bureau ») en français aussi.²

La situation du français est amusante : le *Journal officiel* du 10 octobre 1998 interdit l'emploi de ce mot, mais la communauté linguistique ne s'est pas soumise à cette prohibition, puisque les internautes débattent sur les forums s'il faut dire *cliquer l'icône* ou *cliquer sur l'icône* (avec prépondérance de l'opinion en faveur de la construction avec la préposition, parce que le verbe *cliquer* est intransitif, bien que PR mentionne une construction transitive aussi : *cliquer un lien*). L'interdiction est d'autant plus étrange que le mot *icône* existe en français depuis longtemps : le mot moderne a été introduit par Théophile Gautier dans son *Voyage en Russie* en 1859 mais le mot, avec la forme *icoine*, apparaît déjà en 1220 dans *Le Miracle de la Vierge* (TLFi). En plus, le mot est enregistré aussi avec son sens technique en linguistique et en sémiotique, pour désigner la catégorie des signes iconiques, dans lesquels le signifiant imite le signifié (dans les onomatopées, par exemple). Cette acception, enregistrée en 1972, est aussi un emprunt à l'anglais, puisqu'il s'agit de la classification des signes de Charles S. Peirce. Il existe aussi l'adjectif *iconique* et *anti-iconique*, ce qui montre que le mot est bien établi en français, fait que rend sa prohibition en informatique encore plus étrange. Cette situation explique l'échec de cette réglementation et deux dictionnaires bilingues prestigieux (*le Grand Robert-Collins* et *Oxford-Hachette*) présentent le sens informatique parmi les significations du mot français *icône*.

3.1.3. angl. *bookmark*, fr. *signet*

Dans les deux langues les mots *bookmark*, respectivement *signet* ont le même référent, désignant une réunion de petits rubans qui servent à marquer les pages d'un livre pour permettre au lecteur l'accès direct à une certaine page. Parfois il s'agit d'un ruban fixé par un bout à la tranche supérieure d'un livre, toujours pour permettre au lecteur de trouver rapidement la page qui l'intéresse. Du point de vue lexicologique, en anglais il s'agit d'un mot composé de *book* et *mark*, dans le sens de « objet qui sert à indiquer la position ou la direction », tandis que le mot français est un dérivé diminutif de *signe*, dans le sens de « élément qui permet de distinguer, de reconnaître ou de trouver quelque chose. » Le mot est attesté en français en 1718 (PR) et en anglais en 1849 (OED).

Le sens informatique apparaît en 1982, le mot désignant d'abord une séquence de caractères introduite dans un document électronique pour permettre à revenir rapidement à ce passage (OED), ensuite - l'adresse d'une page ou d'un site web choisie par l'internaute et mémorisée par le navigateur, en vue de faciliter l'accès ultérieur (PR, s. v. *signet*). Il s'agit, clairement, d'un passage métaphorique basé sur la fonction commune, qui est exprimée par le sème « permettant l'accès rapide ».

3.2. *Emprunt*

Il existe des situations dans lesquelles le mot anglais a été emprunté en français, bien que leur nombre soit plus réduit que dans des langues comme l'italien, le roumain, le russe, etc.

3.2.1. angl. *hacker*, fr. *hacker* (*bidouilleur*, *fouineur*)

C'est un mot anglais entré dans le vocabulaire informatique de beaucoup de langues. Il désigne une personne « qui visite et pirate les banques de données ».

En anglais il dérive du verbe *to hack* « taillader (une branche, un objet en donnant des coups) ». Ce coup est en général en biais. Le mot acquiert le sens de « délit informatique » aux États-Unis en 1976 (cf. OED). Les extensions sémantiques du mot dans l'anglais étatsunien sont matière de débats. Selon une des hypothèses, il s'agit d'une signification donnée au mot dans l'argot estudiantin de MIT (Massachusetts Institute of Technology) dans les années '60. Dans cet argot, le mot signifie, en mathématiques, une solution

² Ce mot semble créer des difficultés à la lexicographie française. LITRE et DAFr mentionnent un seul sens, celui d'image sainte, avec l'orthographe *icône*. Le GR présente une seule entrée avec deux graphes (*icône* et *icone*, substantifs féminins) et il donne aussi seulement la signification religieuse. Le dictionnaire précise que, malgré le fait que l'*Académie* a proposé la forme avec un accent circonflexe, la plupart des auteurs écrivent *icone*. (GR, s. v. *icône*, *icone*). Le PR propose deux entrées : l'une, avec l'orthographe *icône*, substantif féminin, qui provient du grec byzantin, avec le sens de « peinture religieuse ». La deuxième entrée propose l'orthographe *icone*, nom masculin provenant de l'anglais, est présenté comme un emprunt de l'anglais, avec deux significations : une signification sémiologique, de signe motivé iconique (allusion à la classification de Peirce) et une signification informatique, de symbole graphique affiché sur l'écran d'ordinateur qui permet d'activer une fonction du logiciel. Suit une phrase énigmatique : « recommandation officielle : une icône. » (PR s. v. *icone*.) – probablement une allusion à l'orthographe proposé par le DAFr.

ingénieuse à un problème, en droit - un détournement habile des prévisions d'une loi. Beaucoup de sites internet emploient le terme comme synonyme de « copier », « imiter » ou « escroquer ». DicoFr explique le terme anglais comme signifiant « bricoleur, bidouilleur » et désignant les programmeurs astucieux et débrouillards. Le sens actuel de l'anglais est celui de « délinquant informatique », sens avec lequel le mot a été emprunté par de nombreuses langues.

En français on a essayé de donner des traductions : *bidouilleur* du verbe *bidouiller* « bricoler » mais aussi « trafiquer, truquer, tricher », ou *fouineur*, nominalisation de l'adjectif *fouineur*, -euse « personne très curieuse » du verbe *fouiner* « se livrer à des recherches méticuleuses », à son tour dérivé du substantif *fouine*, nom d'un petit mammifère carnivore qui est très curieux de nature (angl. *maten*). L'existence de deux traductions prouve, de nouveau, que la communauté des informaticiens français n'a pas accepté la traduction ou manifeste (encore) des hésitations. En revanche, le nom de l'action (*hacking*) a été traduit avec succès avec *piratage*.

3.2.2. angl. **internet (network)**, fr. **internet**

Le mot emprunté à l'anglais désigne le réseau mondial qui relie les ordinateurs, destiné à l'échange de messages électroniques, d'informations multimédias et de fichiers.

Pour la catégorie des emprunts, nous pouvons citer d'autres exemples : *pixel* (mot qui désigne dans les deux langues le plus petit élément d'une image caractérisé par la luminosité, la couleur, etc.) *to click* → *cliquer* (mot d'origine onomatopéique, signifiant l'emploi du bouton-poussoir d'une souris pour activer les diverses commandes), *scanner* → *scanneur* (mot qui désigne le numériseur à balayage; en anglais il s'agit d'un nom d'agent dérivé du verbe *to scan* qui signifie « scander », dérivant du latin *scandere* ; le sens de « parcourir/regarder vite » est attesté en 1926 (OnlineED), *server* → *serveur* (système informatique qui permet la consultation des banques de données), etc.

3.3. Traduction

Un autre moyen employé pour la création du lexique français de l'informatique a été la traduction : le terme anglais, qui représente un emploi métaphorique ou métonymique d'un substantif concret, est traduit avec le terme concret correspondant en français, terme qui prend aussi un sens figuré. Nous pouvons citer des mots comme *mouse* traduit avec *souris* (passage métaphorique dû à une analogie de forme et de fonction, celle d'offrir un accès visuel) ou *desktop*, devenu en français *bureau* (métonymie basée sur une similitude des fonctions essentielles); *home page* → *page d'accueil* (page de présentation d'un site), *gateway* → *passerelle* (dispositif qui permet la connexion à des réseaux) *information highway* → *autoroutes de l'information* (moyens d'informatique interconnectés), *frame* → *cadre* (sous-fenêtre qui affiche des documents), *chat* → *causette* (communication par l'intermède des messages écrits sur les écrans entre plusieurs personnes sur l'internet). Ce dernier terme français a été annulé par le *Journal Officiel* (5 avril 2006) qui a proposé le terme plus neutre, à saveur administrative, de *dialogue en ligne*. Pourtant, *causette* étant un mot plus 'sympathique' il continue à être utilisé, comme le prouve une recherche sur Google, accompagné par le verbe *chater*, une adaptation évidente de *to chat*. La commande *copy – paste* a été traduite avec *copier – coller*, le *recycle bin* avec *corbeille*.

Parfois le traducteur hésite, par exemple *podcasting* est traduit tant par *baladodiffusion* que par *diffusion par baladeur*, termes qui désignent la récupération sur un ordinateur ou un périphérique des fichiers sons. Pour comprendre cette traduction, nous devons examiner de plus près le terme anglais, *podcasting*, un mot valise qui provient du lecteur de musique iPod d'Apple et de *broadcasting* ; donc *baladodiffusion*, lui aussi un mot valise, est la transposition exacte du terme anglais.

3.4. Invention

Dans certains cas, au lieu de traduire, les informaticiens français ont inventé des mots nouveaux, qui présentent l'avantage de ne pas être ambigus, mais qui ont le désavantage de ne pas être transparents.

3.4.1. angl. **e-mail**, fr. **courriel**

Le mot *courriel* a été proposé par les informaticiens québécois comme équivalent français du mot composé anglais *e-mail*. En français, le lexème est un mot-valise, composition de *courri(er)* + *él(ectronique)*. Le mot est devenu officiel en 2003, grâce à une réglementation publiée dans le *Journal Officiel* (20 Juin 2003).

Le terme présente l'inconvénient de ne pas être compris par beaucoup de francophones, qui continuent à parler de *e-mail*.

3.4.2. angl. **software**, fr. **logiciel**

Le mot *logiciel* a été, semble-t-il, inventé par Philippe Renard en 1967 (cf. DicoFR), pour remplacer le terme anglais *software*. Cette traduction aussi a été officialisée par un arrêté (*Journal Officiel* du 17 janvier 1982). Il s'agit, évidemment, d'un dérivé du mot *logique* (cf. LITTRE), dérivation peu transparente, puisque la racine (*logique*) couvre un espace conceptuel trop vaste pour faire penser à un référent si technique et si spécifique comme les instructions relatives au traitement informatique des données.

3.4.3. angl. **computer**, fr. **ordinateur**

C'est, pour le français, le plus curieux des exemples. Le sens actuel du mot anglais illustre un passage métonymique habituel, de la personne qui fait un certain travail à l'outillage qui fait les mêmes actions (comme *cuisinière*, *semeuse*, etc.). Initialement le mot *computer* (du verbe *to compute* « *calculer* + *er* ») désignait une personne qui faisait des calculs (OED). Le sens de « mécanisme aidant le calcul » est attesté déjà en 1869, tandis que le sens actuel, de « machine électronique de traitement numérique de l'information » apparaît pour la première fois en 1944, dans un rapport de John van Neumann, principal créateur du calculateur à programme.

Le mot *ordinateur* date de 1955, étant le nom donné par J. Perret aux premières machines de l'IBM, selon DicoFr, mais date de 1951 selon le Petit Robert, qui précise que ce mot « du latin *ordo*, *ordinis*, remplaçant l'anglicisme *computer* ». Le terme s'est imposé, il existe même une abréviation familière *ordi*, (*brancher des ordis en réseau* PR). La partie comique dérive du fait que le mot *computer* a été senti comme un anglicisme, raison qui a déterminé son élimination au nom de la lutte contre le franglais avant la lettre. On a ignoré le fait que le mot anglais dérive du verbe *to compute* qui existait déjà dans l'anglo-normand avec la signification « calculer une date »,³ mais aussi « faire des additions ». Encore plus, le verbe *computer* avec le sens de « déterminer, calculer une date » existait déjà chez Montaigne (1595), comme emprunt savant du latin *computare*.

3.5. Calques sémantiques, métaphores et adaptations

Parfois le passage des termes d'informatique de l'anglais en français implique des processus sémantiques complexes, montrant la créativité (non seulement technique mais aussi lexicale) et le sens de l'humour de leurs auteurs. Nous nous arrêtons ici seulement sur deux termes.

3.5.1. angl. **phishing** fr. **hameçonnage**, **filoutage**

Une des fraudes informationnelles les plus fréquentes consiste dans la tentative d'apprendre, auprès d'internautes crédules, des informations telles que des mots de passe pour les services en ligne, les numéros des cartes bancaires, etc. Cet acte de piraterie est désigné avec le mot anglais *phishing*, qui semble résulter de plusieurs 'contaminations' : on part de *phreak* « parler au téléphone sans payer » et de son homophone, le substantif *fishing* qui désigne l'action de pêcher (cf. OED).

Le mot *phishing* et l'opération qu'il désigne ont frappé les informaticiens français différemment. Ils ont considéré fondamental un autre élément de la *qualia structure* (Pustejovski 1995) du mot *fishing*, à savoir l'appât utilisé par le pêcheur pour prendre sa proie. Ce fait explique la traduction *hameçonnage*, mot dérivé du mot *hameçon* qui désigne le petit crochet de métal attaché au bout d'une ligne de pêche auquel on fixe l'appât. En plus, par un développement métonymique (de soutien à l'objet soutenu) *hameçon* signifie aussi « apparence trompeuse, artifice destiné à attirer et à séduire quelqu'un », étant, donc, synonyme du mot *appât* (TLFi). Ce sens se retrouve dans les expressions figurées comme *avalier l'hameçon*, *mordre à l'hameçon*, correspondantes de l'expression anglaise *to take the bait*. Une autre traduction française pour *phishing* est *filoutage* du verbe *filouter* « escroquer, voler par ruse, par tromperie » (TLFi). Donc, du point de vue sémantique, les mots *phishing* et *hameçonnage*, respectivement *filoutage* ont en commun seulement un trait très général, « action délictueuse », le mot anglais insistant sur la connexion gratuite, tandis que les mots français insistent sur la manipulation, la tentative de circonvenir une future victime.

3.5.2. angl. (**office**) **clipboard**, fr. **presse-papier**

En informatique, le terme *office clipboard* désigne une zone de mémoire qui permet de stocker temporairement des informations qu'on peut récupérer avec un 'copier-coller'. Le mot *clipboard* est

³ Par exemple il est nécessaire de calculer le dimanche de Pâques d'une certaine année, car la date est liée au jour de dimanche qui suit la pleine lune successive à l'équinoxe du printemps ; donc la fête tombe chaque année à une date diverse.

normalement traduit en français avec *panneau d'affichage* ou *bloc-notes*. Pourtant, la traduction pour le terme informatique a été *presse-papier*. Il est plus difficile de voir quels sont les éléments qui ont permis cette transposition, vu que le mot *presse-papier(s)* désigne un accessoire de bureau qu'on pose sur des papiers. Les sèmes se trouvant dans l'intersection permettant le passage métaphorique sont, probablement, « conservation de l'information » et « temporaire », sèmes qui décrivent tant l'emploi d'un presse-papiers (qui empêche provisoirement les papiers de se disperser), que le rôle de la zone de stockage temporaire des informations. En anglais la métaphore est similaire, car un panneau d'affichage a le rôle de conserver des informations mais pour un laps de temps relativement bref.

4. Termes d'informatiques repris dans d'autres terminologies

Le PC étant devenu un outil quasi universel pour toutes les personnes qui communiquent par écrit les résultats de leurs recherches, il est, en quelque sorte, normal qu'une partie de ses termes spécifiques passent dans d'autres domaines. Nous présenterons comme exemple deux termes d'origine informatique entrés dans la terminologie linguistique actuelle.

4.1. angl. *by default*, fr. *par défaut*

Le mot anglais *default*, comme *menu*, provient de l'ancien français. Ce mot est présent dans l'anglo-normand, dans les *Gloss Nequam* (environ 1200) avec le sens de « carence, pénurie; pêché » (AND). En français le mot dérive de l'ancien participe passé de *défaillir* au sens de « manquer » (fin XI^e siècle cf. PR). À son tour *défaillir* provient du latin populaire *fallire* « tromper, échapper à ». Le TLFi signale l'emploi en français du mot dans plusieurs domaines techniques: droit (*jugement par contumace/ par défaut*, emploi qui se retrouve en anglais aussi, *judgement by default*), chasse (pour désigner la perte de la piste de l'animal pourchassé), en psychologie (*défaut d'expérience, de mémoire*), en mathématiques et en physique nucléaire (où le mot signifie « différence »), à part son usage dans la langue courante. En anglais, l'éventail des sens semble être plus restreint, le sens de manque, de défaillance (dans l'action, dans les paiements), absence (de l'équipe adverse, d'un candidat valable), etc. En informatique, les expressions *by default*, respectivement *par défaut* sont employées pour désigner la valeur attribuée par un programme en absence d'une indication explicite différente de l'utilisateur. On parle de : *une page par défaut, une mise en page par défaut, une police de caractère par défaut*, etc.

En linguistique, le terme *par défaut* désigne la valeur fondamentale d'une certaine catégorie grammaticale (appartenant surtout à la sémantique et à la pragmatique du verbe), valeur qui peut être changée par certains contextes. Ainsi, la valeur *par défaut* du présent de l'indicatif est celle d'exprimer la simultanéité avec le temps de codification, donc la simultanéité déictique. Cette valeur peut être modifiée par le contexte : il existe un présent omni temporel (*deux et deux font quatre*), un présent à valeur de futur (*j'arrive dans un quart d'heure*), le présent narratif, souvent sans valeur temporelle, comme dans les histoires drôles (*Nick entre dans un pub*), une indication scénique, (*Marie époussette*), une prévision (*le train part à deux heures trente-huit*), une prédication itérative (*chaque soir, il lit quelques pages en italien*), etc.

L'expression informatique s'applique aussi à la catégorie de l'aspect, où les tiroirs simples expriment *par défaut* l'imperfectif, tandis que les tiroirs composés expriment, toujours par défaut, le perfectif (*quand Jean est entré, Marie lisait son journal*). Le contexte peut modifier cette valeur : par exemple dans le cas de l'imparfait narratif, ce tiroir perd sa capacité d'exprimer l'imperfectif, les prédications étant perfectives.

4.2. angl. *interface*, fr. *interface*

Le mot *interface* a été créé pour la première fois en anglais (attesté en 1882 cf. OED) comme terme technique désignant une surface qui se trouve à la frontière entre deux parties de matière ou d'espace. Il s'agit d'un mot composé formé du préfixe d'origine française *inter-* et du mot *face*, qui provient de l'anglo-normand, signifiant « visage » (attesté au XII^e siècle). Le mot est repris en français, comme emprunt de l'anglais, en 1965 (cf. TLFi). En informatique le terme signifie, dans les deux langues, la partie visible par l'utilisateur d'un logiciel qui lui permet de gérer ses interactions avec la machine, ainsi que les équipements qui permettent à deux ou plusieurs ordinateurs de communiquer (DicoFR). Par extension, le terme a acquis la signification plus générale de « zone de contacts et d'échanges » (TLFi).

En linguistique, le terme a été proposé pour la première fois par Nicholas Asher et Alex Lascarides au début des années '90, sous la forme de *l'interface pragmatique – sémantique*, théorie qui représente un

développement de la sémantique dynamique de Hans Kamp. Le cadre théorique de Asher et Lascarides prend en considération aussi les relations discursives qui s'établissent entre les phrases, modèle appelé SDRT (voir Asher/ Lascarides 2003). L'emploi du terme est en expansion, par exemple dans l'encyclopédie de pragmatique éditée par Laurence Horn/ Gregory Ward (2004), il y a toute une section, 'Pragmatics and its Interfaces' (pp. 405 - 604), partie où divers auteurs débattent les rapports qui peuvent être établis entre pragmatique et grammaire, pragmatique et sémantique, pragmatique et lexique, pragmatique et intonation, pragmatique et apprentissage de la langue, pragmatique et philosophie du langage, pragmatique et linguistique computationnelle.

Comme, pour reprendre la célèbre phrase de Ferdinand de Saussure, « la langue est un système où tout se tient », les linguistes n'ont pas attendu l'apparition de l'informatique pour étudier les rapports qui existent entre les divers niveaux ou domaines du langage (phonologique, morphologique, syntaxique, etc.). Déjà l'école distributionnaliste américaine avait démontré qu'il n'existe pas de frontière entre la morphologie et la syntaxe. La discipline qui a résulté de cette constatation a été appelée 'morphosyntaxe'. Il existe aussi une phonomorphologie. À présent, sous l'influence de l'informatique, ces disciplines s'appelleraient 'interface morphologie et syntaxe' ou bien 'l'interface phonologie et morphologie'. Du point de vue lexical, la création d'un syntagme au lieu d'un substantif composé présente l'avantage de la flexibilité : il serait difficile de parler d'une 'sémant-syntaxe' ou d'une 'pragma(to)morphologie', tandis que les syntagmes avec le substantif 'interface' nous permettent de créer un grand nombre de termes qui ne sont pas rébarbatifs et qui sont, en même temps, transparents.

5. Conclusions

La création d'un langage sectoriel, comme celui de l'informatique, implique l'emploi d'un large éventail de moyens, allant de la simple extension sémantique aux processus complexes incluant des métaphores, des métonymies, des associations représentationnelles. Le problème qui se pose est celui de choisir entre la reprise telle quelle du mot étranger, sa traduction, son extension sémantique, la création d'un mot nouveau ou l'élaboration d'un passage métaphorique ou métonymique similaire. Chaque langue semble recourir, en proportions différentes, à tous ces moyens.

En ce qui regarde le langage de l'informatique, il a été créé en anglais, par la reprise, l'extension sémantique, la métaphorisation des termes déjà existants ou bien par l'invention de quelques termes nouveaux. Les mêmes méthodes, auxquelles nous devons ajouter l'emprunt, ont été employées en français aussi. Comme conséquence de la diffusion du PC et de son emploi par des chercheurs qui travaillent, pratiquement, dans tous les domaines de la science, les termes d'informatique commencent à être empruntés par d'autres sciences, enrichissant ainsi la terminologie scientifique et technique générale.

Bibliographie

- Asher, Nicolas (1993), *Reference to Abstract Objects in Discourse*, Dordrecht, Kluwer.
- Asher, Nicolas (1996), 'L'Interface pragmatique-sémantique et l'interprétation du discours', in *Langage* 123, 30 - 50.
- Asher, Nicolas/ Alex Lascarides (2003), *Logics of Conversation*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Cruse, D. Alan/ Franz Hundsnurscher/ Michael Job/ Peter Lutzeier (éds.) (2002), *Lexikologie: ein internationales Handbuch zur Natur und Struktur von Wörtern und Wortschätzen/ Lexicology: an international handbook on the nature and structure of words and vocabularies*. Berlin/New York, Walter de Gruyter.
- Groupe μ (1972), *Rhétorique générale*, Paris, Larousse.
- Hitchings, Henry (2008), *The Secret Life of Words: How English Became English*, London, Farrar, Straus & Giroux.
- Horn, Laurence/ Gregory Ward (éds.) (2004), *The Handbook of Pragmatics*, Oxford, Blackwell Publishing.
- Humbley, John (1974), 'Vers une typologie de l'emprunt linguistique', in *Cahiers de lexicologie* 25, 46-70.
- Iliescu, Maria/ Adriana Costăchescu / Daniela Dincă/ Mihaela Popescu/ Gabriela Scurtu (2010), 'Typologie des emprunts lexicaux français en roumain' in *RLiR*, 75, 589-604.
- Kamp, Hans/ Uwe Reyle (1993), *From Discourse to Logic*, Dordrecht, Kluwer.
- Pustejovsky, James (1995), *The Generative Lexicon: A theory of computational lexical semantics*, Cambridge (MA), The MIT Press.
- Koch, Peter (2002), 'Lexical Typology from a Cognitive and Linguistic Point of View', in Alan D. Cruse *et al.* (eds.), 1142-1178.
- Pustejovsky, James (1995), *The Generative Lexicon: A theory of computational lexical semantics*, Cambridge (MA), The MIT Press.
- Stanforth, Anthony W. (2002), 'Effects of language contact on the vocabulary: an overview', in Alan D. Cruse *et al.* (eds.), 805-813.

Trotter, David (2009) 'L'apport de l'anglo-normand à la lexicographie de l'anglais, ou : les 'gallicismes' en anglais', in André Thibault (éd.) *Gallicismes et théorie de l'emprunt linguistique*, Paris, L'Harmattan, 147 - 168.

Dictionnaires :

AND = Rothwell, William / Trotter David (edd.) *The Anglo-Norman Dictionary*, Aberystwyth and Swansea University, <<http://www.anglo-norman.net/>>

DAFr = *Dictionnaire de l'Académie Française* neuvième édition. Version informatisée. Une collaboration ATLIF - Académie française, <academie.atilf.fr/9/>

DicoFR = *Dictionnaire de l'informatique et de l'internet* <<http://www.dicofr.com/cgi-bin/n.pl/dicofr/definition/>>

GR = Paul Robert (2006), *Le Grand Robert* (2006), cd-rom, Paris, Le Robert.

Le Grand Robert & Collins (2008) *Dictionnaire français – anglais et anglais – français*, Dictionnaires Le Robert/ Harper Collins Publishers, développement : Bureau Van Dijk, Bruxelles (édition DVD-ROM).

LITRE = Émile, Littré 1971 [1872]: *Le nouveau Littré - Dictionnaire de la langue française*. Monte-Carlo: Ed. du Cap. (4 voll.) (cd-rom 1998).

OED = *Oxford English Dictionary* (1989). Oxford: Oxford University Press, <<http://dictionary.oed.com.ezproxy>>

OnlineED = *Online Etymology Dictionary* 2010, <<http://www.etymonline.com/>>

PR = Paul Robert (2009), *Le Petit Robert*, cd-rom, Paris, Le Robert.

The Oxford-Hachette French Dictionary, French-English, English-French, (2007), edited by Marie-Hélène Corréard and Valerie Grundy; third edition edited by Jean-Benoît Ormal-Grenon and Natalie Pomier

TLFi = *Trésor de la langue française informatisé*, <<http://atilf.atilf.fr/tlf.htm>>